

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du jeudi 28 mars 2024

Sont excusés :

- **Représentants des parents d'élèves** (par ordre alphabétique) : BEAUDOIN Karine, BONNEFOY Elodie, BLAISE Angélique, GUILLEN Céline.

- **Enseignants** : CARLES Clémentine

Sont présents :

- **Maire de St Montan** : M. MATHON Christophe

- **Déléguée aux affaires scolaires** : Mme AUBERT Mireille

- **DDEN** : Mme GAILLARD Francine

- **Représentants des parents d'élèves** (par ordre alphabétique) :

CHOUVIER Mégane, GUICHARDAZ Pauline, , MAIRET Aurélie, MIDENA Alizée.

- **Enseignants** (par ordre alphabétique) : BRION Françoise, Mme DUMARCHER, Mme EYMARD, Mme FREUND, Mme HELLIER, Mme MOREAU, Mme NICOLAS et Mme TREGOAT.

Secrétaire du conseil d'école : Mme DUMARCHER

Début du conseil : 18 h 30

1 - Projets des classes et animations

Divers projets ont été mis en place ou vont être mis en place, en fonction des actions pédagogiques des classes. Ces projets peuvent se concrétiser grâce au soutien financier de la commune (et parfois du Conseil Général) et de l'Association « Autour de l'Ecole Publique de St Montan ». L'Association "Autour de l'école pub. de St Montan", qui finance et participe à beaucoup de projets.

☛ **intervention musicale** : il est rappelé que ce n'est plus Ardèche et Musique et Danse qui a cette compétence ; c'est désormais la communauté de communes DRAGA. Sur l'école, toutes les classes ont demandé une intervention musicale (5 classes de l'élémentaire pour des séances d'1 heure + 2 classes de maternelle pour 1/2 heure) , ce qui avait été accepté par la Mairie . Depuis le 5 mars , une intervenante en musique est présente sur l'école (tous les mardis jusque fin juin). C'est Sabine SASSI.

☛ **cycle piscine en juin** : à Viviers , en juin 2024 (pour tous les GS et CP) . 2 séances par semaine. Le transport est pris en charge par la mairie et les entrées à la piscine sont payées par l'Association « Autour de l'école publique »

☛ **Intervention en informatique** : cette intervention a été reconduite cette année et est assurée par Céline MOULIN qui a l'agrément de l'éducation nationale. C'est financé par la mairie, pour les élèves du CP au CM2. Chaque classe bénéficiera de cette intervention sur 1 trimestre (cela permet de diviser la classe en 2 ou 3 groupes).

☛ **projets sportifs** :

☛ cycle tennis (après les vacances de la Toussaint) : les 3 classes MS/GS ; GS/CP et CP/CE1

☞ USEP : 2 classes y ont adhéré : CP/CE1 (Karine) et CE1/CE2 (Anaïs/ Clémentine) avec des rencontres sportives . La prochaine rencontre aura lieu le lundi 8 avril.

☛ Autres interventions ou sorties : (depuis le 1^{er} Conseil d'Ecole)

☞ spectacle de marionnettes, le jeudi 7 décembre 2023 : pour les PS, MS et GS

☞ Vendredi 22 décembre : Noël des enfants (l'après-midi) + marché de l'Avent (de 16h30 à 22 h), organisé et financé par la Mairie. Nouvelle formule cette année : jeux, manèges et animations au village l'après-midi, pour tous les enfants des 2 écoles. Retour positif des familles sur cette après-midi. Le soir, l'école a tenu un stand. Merci aux parents qui nous ont aidés.

☞ sortie Parc Animalier de Lussas (le 4 avril 2024) : PS/MS et MS/GS

☞ initiation à l'allemand pour les élèves de CM2 (effectuée par Mme Pougeaud, professeur d'allemand au collège Le Laoul)

☞ les 2 classes de CE2/CM1 et CM2 : sortie de 5 jours / 4 nuits , à Murat-Le-Quaire en mars 2024

☞ les 2 classes GS/CP et CP/CE1 : sortie 2 jours/1 nuit au Pradet, le 6 et 7 mai.

☞ Carnaval de l'école : mardi gras a eu lieu le mardi 13 Février 2024.

☞ Fête de l'école : Ce sera le vendredi 21 juin 2024 , au village

☛ Mise en place d'un Conseil Municipal des Enfants (avec Ecole Privée) :

Le **Conseil municipal des enfants** a pour objectif de former les jeunes élus à la citoyenneté , être à l'écoute des idées et des propositions des jeunes et de les représenter, proposer et réaliser des projets utiles à tous, tant à l'échelle de l'école que des différents quartiers du village de St Montan.

Les élections ont eu lieu le vendredi 24 novembre (dans les mêmes conditions que des élections « normales » avec isoloir, bulletins de vote, cartes électorales...). 3 élèves de CM2 + 3 élèves de CM1 + 3 élèves de l'école privée ont été élus pour 2 ans, par les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école. Le mardi 30 janvier a eu lieu le 1^{er} Conseil Municipal des Enfants durant lequel des projets ont été abordés. Il a été décidé de travailler sur 4 grands thèmes lors des prochains Conseils Municipaux des Enfants : l'environnement et le Rivière, les écoles, les équipements sportifs pour les jeunes et les animations diverses. Un autre Conseil Municipal des Enfants aura lieu prochainement.

☛ Projet « Notre Ecole Faisons- La Ensemble »

Organisé dans le cadre du Conseil National de la Refondation (CNR), un projet NEFLE est un **projet monté au niveau local en faveur des élèves et financé par l'Etat** à travers le Fonds d'innovation pédagogique. Ainsi, les projets peuvent porter sur des **thèmes variés : aménagement , numérique, arts, lecture, sciences ...**

Un projet peut être monté à **tout moment** car l'élaboration des projets n'est pas contrainte par un calendrier. L'école de St Montan a décidé de se lancer dans ce projet :

Objectif : intégrer plus de lecture au sein des familles et améliorer la compréhension orale et écrite des élèves.

Un moyen pour y parvenir : aménagement d'une bibliothèque d'école.

Ce projet sera envoyé en avril (car nous sommes en attente de devis)

2. Les travaux et aménagements à l'école

☛ **installation pompe à chaleur** : pendant les vacances d'hiver , une entreprise a installé une pompe à chaleur. Ce n'est plus le gaz.

3. Autres points concernant la vie de l'école

☛ **RASED** : Il s'agit du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes des écoles primaires. Il comprend des enseignants spécialisés :

- les « maîtres E » apportent des aides à dominante pédagogique (difficultés d'apprentissages)
- les psychologues scolaires

Cette année, l'école bénéficie de l'intervention du Maître E, Nathalie FERREIRA pour les cycles 2 et 3.

Pas de psychologue scolaire sur le secteur.

☛ **AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap.**

Sur l'école : les élèves bénéficiant d'un accompagnement ont tous leur AESH.

Actuellement , l'école compte 6 enfants en situation de handicap : 2 élèves bénéficient d'une AESH de 24 h chacun. 1 élève bénéficie de 18 h . 3 autres élèves se répartissent 12 h (ce qui est insuffisant). Ainsi , 4 AESH interviennent sur l'école (2 à temps complet et 2 autres à temps partiel car elles interviennent également sur d'autres établissements).

Il y a toujours un manque de moyens pour aider les enfants en situation de handicap : très souvent c'est "mutualisé", c'est-à-dire qu'il y a 1 AESH pour plusieurs enfants. Quand ils ont le même niveau, on peut essayer de regrouper des élèves dans une même classe mais ce n'est pas toujours possible.

☛ **Sécurité**

Il est demandé de réaliser **des exercices de type alerte incendie et de type PPMS mise à l'abri, confinement (dont 1 attentat intrusion)**. 1 exercice incendie a eu lieu et celui d'attentat / Intrusion a eu lieu en octobre. Un exercice incendie aura lieu au moment de la cantine , au cours de cette année + 1 exercice PPMS mise en sûreté.

Nous sommes en vigilance « Urgence Attentat » du plan Vigipirate .La porte d'entrée de l'école doit être toujours fermée. Nous rappelons donc aux familles de bien respecter les horaires de l'établissement. L'accueil des élèves à l'entrée doit être assuré par un adulte (personnel de la commune). Tout comportement ou objet suspect doit être signalé.

☛ Evaluations Repères CP (2nde session) :

Ce sont des évaluations obligatoires qui ont eu lieu mi-janvier . Les résultats ont été transmis à l'Inspection de façon anonyme. L'objectif est de repérer les difficultés et de proposer des remédiations. Les résultats individuels sont disponibles au seul niveau de l'école. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

Les enseignantes concernées ont rencontré les parents individuellement , pour leur remettre le livret et leur expliquer les résultats de leur enfant.

☛ Garderie : les activités sont bien appréciées par les enfants. Les retours sont positifs de la part des familles.

☛ Cantine : changement de prestataire avant les vacances d'hiver. Il s'agit désormais de Synergie Restauration, dont le siège social est à Nîmes. Le repas coûte à la commune plus cher (un repas revenait à 8,74 euros/ enfant à la commune , désormais cela revient à 9,25 euros) . Actuellement le prix d'un repas est 3,80 euros. A la rentrée prochaine, il augmentera de quelques centimes.

☛ Cantine : lors du 1^{er} Conseil d'Ecole, les représentants des parents d'élèves avaient signalé que mélanger des élèves de CP avec des CM pouvaient poser des problèmes et mettre mal à l'aise les plus jeunes. La mairie a tenu compte de ces remarques et les élèves ayant un important écart d'âge ne se retrouvent plus aux mêmes tables.

Les représentants signalent également que le temps de la cantine reste, pour certains enfants, un moment déplaisant voire fâcheux , car ils sont séparés de quelques camarades (on leur demande, en effet, de se mettre par 2 ou 3 et lorsqu'ils veulent se mettre à plusieurs, ce n'est pas forcément réalisable). Ne serait-il pas possible de les laisser se mettre à leur convenance, entre copains et copines ? La mairie prend note de ces remarques et va essayer de voir ce qui est faisable ou pas.

4. Rentrée 2024

- Calendrier scolaire 2023 / 2024

- rentrée des classes : lundi 2 septembre 2024

- rentrée des enseignants : vendredi 30 août 2024

- l'équipe enseignante : l'équipe devrait rester la même. Mme Dumarcher reprend à temps complet.

- Effectifs pour 2024 / 2025

Aujourd'hui l'école compte 157 élèves pour 7 classes .

Pour la rentrée prochaine : 11 élèves de PS devraient arriver sachant que 23 élèves de CM2 partent. On serait autour de 148 élèves sans compter d'éventuelles arrivées (car des constructions sont en cours de réalisation ou prévues sur la commune) ou les départs .

Carte scolaire : à l'issue du comité départemental de l'éducation nationale qui a eu lieu en février 2024, il a été décidé pour l'Ardèche de fermer 15 classes et d'en ouvrir 7 (+ 6 fusions d'école maternelle et élémentaire). En effet, il devrait y avoir un peu de moins de 21 000 élèves dans le premier degré en Ardèche à la rentrée de septembre 2024 avec 229 élèves de moins qu'à la rentrée 2023. Il y aura des ajustements en juin 2024 : d'autres fermetures ou ouvertures de classes auront lieu.

L'école de St Montan n'apparaît pas, pour le moment, en fermeture de classe. Peut-être 1 année de sursis.

Effectifs des élèves par niveaux pour la rentrée prochaine :

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
total	11	11	16	22	24	26	24	14

Total : 148 élèves pour 7 classes (une moyenne de 21 – 22 élèves par classe)

La répartition provisoire des classes pour la rentrée prochaine sera annoncée lors du dernier conseil d'école.

Fin du conseil : 19h10

La secrétaire :



La directrice :



GRUPE SCOLAIRE DE LA PLAINE DU COURS
La Plaine du Cours
07200 SAINT-MONTAN
Tél. : 04 75 04 31 36
04 75 04 31 36
0177e@ac-grenoble.fr